

L'Acodège, Association loi 1901 employant plus de 760 personnes et œuvrant dans le champ du handicap et de la protection de l'enfance recrute

**Un Directeur médical (H/F)
(psychiatre ou pédopsychiatre)
avec expérience en psychiatrie infanto-juvénile
Poste en CDI à temps partiel :
0,75 ETP sur le CMPP
à pourvoir à compter du 22 Août 2022**

Offre n° : 2021-61

Sous l'autorité directe du Directeur Général de l'association, le directeur médical aura la responsabilité de l'organisation du suivi médical des enfants et adolescents accueillis, et sera le garant des projets de soins élaborés en équipe pluridisciplinaire, de leur mise en œuvre et de leur suivi.

Il / elle sera le garant de l'éthique du CMPP en direction des jeunes et de leurs familles, déployée dans le projet d'établissement. Il/elle animera une équipe pluridisciplinaire de 24 personnes avec le support des secrétaires médico-sociales.

Il / elle partagera la codirection de l'établissement avec le directeur administratif, ce dernier intervenant uniquement sur les aspects institutionnels, administratifs et financiers de la vie de l'établissement. Dans ce cadre, il / elle travaillera de concert avec le directeur administratif pour participer à l'élaboration ainsi qu'au suivi du projet d'établissement, à l'organisation d'événements institutionnels (réunions d'équipes, journées cliniques, plan de formation...), et à l'animation du réseau de partenaires.

Le médecin psychiatre/pédopsychiatre assure les consultations d'admission et de suivi des enfants et adolescents de sa file active.

Les enfants sont reçus au moins une fois par an et à une fréquence ajustée en fonction de leur état de santé psychique et de leur projet de soin.

Le médecin psychiatre/pédopsychiatre coordonne l'évaluation pluridisciplinaire initiale ainsi que toute réévaluation ; il assure le diagnostic, gouverne l'élaboration du projet de soin et de ses avenants et prescrit tous les soins réalisés au CMPP.

Il / elle est responsable du parcours du patient tout au long de sa prise en charge au CMPP. Il travaille avec l'ensemble des professionnels du CMPP (psychologues, psychomotriciennes, orthophonistes, neuropsychologue, psychopédagogue, éducateur spécialisé, assistante sociale, secrétaires, direction) et il bénéficie d'une collaboration rapprochée avec une petite équipe dédiée, positionnée prioritairement lors de la phase diagnostique et pour les situations nécessitant des échanges soutenus entre professionnels.

Rémunération : cadre de la convention collective 66 + expériences

Répartition du temps de travail :

- Direction médicale : 0.15 ETP
- Activité clinique : 0.60 ETP

Le médecin psychiatre/pédopsychiatre intègre l'équipe du Collège Médical d'Acodège.

Pour faire acte de candidature, merci d'adresser votre curriculum vitae (faire référence au numéro de l'offre) :

Monsieur le Directeur Général de l'Acodège
2, rue Gagnereaux
21000 DIJON
service.rh@acodege.fr